



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur

Question écrite n° 65268

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le problème de la sous-administration de la préfecture du Nord-Pas-de-Calais. Alors que certaines régions bénéficient de 4, 5, voire 8 agents et plus pour 10 000 habitants, ils sont 3 pour 10 000 habitants dans le Nord-Pas-de-Calais. Maintes fois dénoncée depuis 30 ans, cette situation perdure et s'aggrave d'année en année avec les départs en retraite non remplacés des agents en place. Les délais pour obtenir des documents administratifs (cartes d'identité, cartes grises, permis de conduire...) s'allongent en proportion des files d'attente dans les services ; le public n'est plus accueilli qu'à des horaires restreints, voire uniquement sur rendez-vous et les conditions de travail des agents se dégradent. Parce que les 4,5 millions de nordistes ont droit à la même qualité de service public que les autres Français, il lui demande quand il entend procéder aux nécessaires correctifs en matière de répartition des effectifs entre les préfectures pour remédier à cette inégalité de traitement subie par le Nord-Pas-de-Calais.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65268

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8191

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)